

PROFILS : Plasticien.nes, dessinateur.rices, carnettistes, urban sketcher, bédéistes...

LOCALISATIONS : 12 projets sur 1 sites en Ile-de-France

Date de fin de candidature : 30 novembre 2024



L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES CITÉS-JARDINS D'ÎLE-DE-FRANCE :

L'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France est une association à but non lucratif créée en octobre 2015 dont l'objet social est **de fédérer et d'animer un réseau** de collectivités, de bailleurs sociaux, d'associations, d'établissements d'enseignement supérieur et de personnes physiques **dans les domaines de la préservation, la valorisation et la promotion du patrimoine des cités-jardins**. L'association est composée de plus de 50 adhérents, personnes morales et physiques, d'une animatrice-coordinatrice et d'un apprenti travaillant sous l'autorité du président de l'association et en lien direct avec les membres du bureau. Plus d'infos : citesjardins-idf.fr



LE CONCEPT DES CITÉS-JARDINS :

Les cités-jardins sont une **utopie sociale et urbaine** réalisée. Il s'agit d'ensembles de **logements sociaux** principalement construits durant l'entre-deux-guerres pour loger les ouvriers et **alliant les avantages de la ville et de la campagne**.

La taille des cités-jardins est variable. Les plus importantes cités-jardins s'étendent sur une vingtaine d'hectares et propose des logements collectifs, des logements individuels, des espaces verts, des jardins ouvriers, des équipements publics (école, salle des fêtes, ...) et des commerces. Les plus modestes peuvent seulement être constituées d'une vingtaine de pavillons organisées autour d'un espace vert central.

L'architecture des cités-jardins est également très diverse. Généralement très décorés en briques, les logements des cités-jardins sont parfois en béton avec une inspiration de style Art Déco ou de style pittoresque. D'une cité-jardin à l'autre, **le style architectural évolue**.

Les points communs des cités-jardins sont la **volonté de proposer aux classes ouvrières des logements de qualité** (décor des façades et confort intérieur) et **l'importance prépondérante de la nature et du paysage** (espaces verts et jardins nourriciers).



OBJECTIFS :

En 2025, pour ses 10 ans, l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France souhaite accueillir dans les cités-jardins adhérentes de l'association des dessinateurs/carnettistes pour rendre compte de la vie dans les cités-jardins via une création et l'animation d'atelier avec des habitants. Dans un deuxième temps, il est prévu une **publication mettant en commun** l'ensemble des créations artistiques réalisées.

Les objectifs sont multiples :

- Concevoir des visions modernes et sensibles des cités-jardins
- Affirmer le lien entre ville et nature, au cœur du concept de cité-jardin
- Collaborer avec les habitants
- Rendre compte des histoires et des vies des habitants

En bonus : distiller quelques informations sur le concept et l'histoire des cités-jardins.

Le médium du dessin a pour objectif de lisser les différences entre cités-jardins afin de concevoir un imaginaire artistique commun.



MISE EN PLACE :

Les artistes seront en contact direct avec l'équipe salariée de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France qui pourra faire l'intermédiaire avec les structures locales pour chaque cité-jardin. Les artistes pourront, en fonction des lieux, être accueillis dans des structures ressources durant leurs journées sur site.

Les cités-jardins pourront, en fonction de leurs tailles et des propositions, être rassemblées. Voici, une première répartition des cités-jardins qui évoluera certainement. Vous pouvez retrouver les différentes cités-jardins proposées sur notre site internet (<https://www.citesjardins-idf.fr/les-cites-jardins-idf/>).

1. Cités-jardins d'Argenteuil (95)
2. Cité-jardins de Champigny-sur-Marne (94)
3. Cité-jardins de Stains et cité-jardin de La Courneuve (93)
4. Cité-jardins de la Poudrerie à Livry-Gargan et cité-jardins de Villetaneuse (93)
5. Cités-jardins d'Epinais-sur-Seine (93)
6. Cité-jardins du Pré Saint-Gervais (93)
7. Cités-jardins du Moulin et de l'Eguillez à Dugny (93)
8. Cité-jardin de Montgeron et Paris-Jardins à Draveil (91)
9. Cité-jardins de Gennevilliers (92)
10. Cité-jardins de Suresnes (92)
11. Cité-jardin de Rambouillet (78)
12. Cité du nord de Villiers-le-Bel et cité cheminote de Mitry-Mory (77)

Le processus de sélection et de coordination veillera à ce que chacun des sites ci-dessus soit couvert par une proposition artistique.

Plusieurs thématiques, à titre indicatif, peuvent être approfondies :

- Les traces de l'histoire
- L'urbanisme et le paysage
- La dimension végétale
- L'architecture
- Les équipements et les services
- La vie et les habitants
- L'évolution des quartiers



ATTENDUS :

Rendu d'*a minima* cinq planches de dessins ou équivalents par cité-jardin, accompagnés de textes (observations, témoignages, point historique général, ...).

Animation d'*a minima* un atelier par cité-jardin (visite dessinée, atelier de dessin, récolte de témoignages, ...) avec un groupe d'habitants. En fonction des sites, et en collaboration avec les

acteurs locaux, il pourra s'agir d'un groupe déjà constitué (école d'art, scolaires, ...) ou ouvert à tous les habitants (lors d'une fête de quartier, dans un lieu ressource, ...)



CALENDRIER DU PROJET :

- **30 novembre 2024 inclus : Date butoir de réception des dossiers d'artistes**
- Décembre 2024 : Commission de sélection des dossiers.
- Fin décembre 2024 : Réponses et sélections aux candidatures
- Janvier à mars 2025 : Mise en place par site des ateliers et de l'accueil des artistes
- 21 mars au 21 juin 2025 : Animations des ateliers
- Mars à Août 2025 : Immersion au rythme de chaque artiste dans les cités-jardins, création artistique
- **Octobre 2025 : 10 ans de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France, mise en commun des réalisations sur chacune des cités-jardins**
- 2026 : Conception de l'ouvrage rassemblant les réalisations de 2025.



DOSSIER À RENDRE :

⇒ **Dossier à rendre avant le samedi 30 novembre 2024.**

Le dossier doit être constitué de :

- **Un book** de l'artiste et des pistes d'univers artistique à développer lors de la résidence
- **Une description** de la façon dont **textes et images** pourraient se côtoyer
- **Une proposition d'ateliers** pour la collaboration avec les habitants
- **Une sélection de *minimum* trois sites** sur lesquels vous souhaiteriez travailler (voir la liste des 12 sites dans la section « mise en place ». Comme chaque site devra, *in fine*, être couvert par un artiste, n'hésitez pas à lister plusieurs sites ou à donner un territoire qui vous intéresse. Nous pourrons par la suite affiner ensemble sur le site qui correspondrait le mieux à votre projet.
- **Un devis** détaillé



BUDGET : Environ 1500€ / site



SÉLECTION DES PROJETS : Une commission composée des villes, des bailleurs, de personnes référentes dans le monde artistique et de partenaires de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

Il sera pris en compte :

- L'originalité de la proposition
- La réponse aux objectifs cités ci-dessus
- L'expérience sur ce type de projets

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter l'animatrice-coordinatrice de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France

Noémie MAURIN-GAISNE : nmauringaisne@citesjardins-idf.fr / 01 58 69 77 93 / 06 49 60 33 28